RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01585
Numéro SIREN : 852 797 877
Nom ou dénomination : ALVEO

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt 5343

ALVEO

SARL au capital de 400 000 Euros

ZA le Revol
84240 LA TOUR-D'AIGUES

RCS AVIGNON 852 797 877/N° GESTION 2019B01585

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JANVIER 2021

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de ce premier exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 107 733 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 113 029 €.

Compte tenu de la structure de l'activité, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 10 565 € ;
- La masse salariale s'élève à 101 428 € ;

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 15 000 €.

Enfin, il n'y a pas d'opérations exceptionnelles sur l'exercice.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 12 206 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, il n'est survenu aucun évènement susceptible de modifier l'image que les comptes annuels donnent de notre société ou d'en remettre en cause la continuité.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, il n'y a eu aucuns ajustements liés à l'épidémie du Coronavirus.

Nous attirons votre attention sur les modifications juridiques statutaires explicitées ci-après ayant affecté notre filiale.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons consolider de manière pérenne et constante notre chiffre d'affaires tout en maintenant notre rentabilité grâce à notre nouvelle filiale LES JEUNES CHARPENTIERS.

Nous sommes en train de mener des pourparlers dans le groupe au sujet d'une éventuelle restructuration capitalistique dont les contours liminaires seront introduits en assemblée.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPTIONS

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'activité et aux résultats de notre nouvelle filiale.

1/- Participation à 100 % dans la **SAS LES JEUNES CHARPENTIERS** : le dernier exercice clos au 31 juillet 2020 fait apparaître les chiffres suivants :

- Chiffres d'affaires : 2 981 498 €
- Capitaux propres : 202 961 €
- Résultat : 40 364 €

A titre de rappel, nous soulignons qu'au 2/07/2020, il a été constaté la transformation de notre filiale, anciennement en SARL, en SAS.

Dans le même temps, il a été acté la démission de Mr Benjamin DE CESARE de ses fonctions de gérant pour être remplacé par la SARL ALVEO, désormais actionnaire unique, elle-même représentée par son Gérant Mr Benjamin De Cesare.

2/- Participation à 100 % dans la SAS TIMBER'UP : pas d'informations financières à ce stade parce que 1er exercice social non clôturé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2020 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 401 000 €, les amortissements et provisions correspondants de 0 €, soit un montant net de 401 000 €.

- Les créances et les disponibilités nettes sont de 64 890 €.

Au passif :

- Les capitaux propres avant répartition ressortent à 412 206 € au 31/07/2020.

- Les dettes fiscales et sociales ressortent à 3 683 €.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation ressortent à 110 236 € au 31/07/2020.

Le résultat d'exploitation s'établit à – 2 794 €.

Résultats - Affectation

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 12 206 € comme suit :

- Au compte << Réserve légale >>		610 €
- Au compte << Report à nouveau créditeur >>		11 596 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu de sommes distribuées à titre de dividendes et des avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices dû à la création de la société le 26/07/2019.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que nous avons procédé à la réintégration fiscale de la quote-part de frais et charges de 750 € relative à la distribution des dividendes de 15 k€ eux même déduits faisant ressortir un déficit fiscal reportable de 2 044 €.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises

Le Gérant

SARL ALVEO
ZA LE REVOL - 126 Rue Marcel Pagnol
84240 LA TOUR D'AIGUES
Tél. 04 90 07 34 37
Siret 852 797 877 00010 - APE 7010Z

ALVEO

SARL au capital de 400 000 Euros

ZA le Revol
84240 LA TOUR-D'AIGUES

RCS AVIGNON 852 797 877/N° GESTION 2019B01585

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JANVIER 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2020

RESOLUTION – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la gérance, l'assemblée générale propose l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice	:	12 206 €

Affectation

Affectation du résultat au poste :

- Au compte << Réserve légale >>		610 €
- Au compte << Report à nouveau créditeur >>		11 596 €
TOTAL		12 206 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Le Gérant

SARL ALVEO
ZA LE REVOL - 126 Rue Marcel Pagnol
84240 LA TOUR-D'AIGUES
Tél. 04 90 07 34 37
Siret 852 797 877 00010 - APE 7010Z

ALVEO

SARL au capital de 400 000 Euros

ZA le Revol
84240 LA TOUR-D'AIGUES

RCS AVIGNON 852 797 877/N° GESTION 2019B01585

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS AU 31/07/2020

Messieurs,

En application de l'article L 223-19 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

❶ Conventions conclues au cours de l'exercice

Il y a eu de nouvelles conventions règlementées conclues sur cet exercice dont les principaux renseignements suivent :

PERSONNES INTERRESSEES	NATURE ET OBJET DE LA CONVENTION	MODALITES ESSENTIELLES	MONTANTS
Mr Benjamin DE CESARE ***Associé***	Compte courant créditeur dans la société	*Rémunéré au taux légal en vigueur* * Solde au 31/07/2020 * Intérêts au 31/07/2020	 **1 000,00 € HT** **0,00 € HT**
Mr Benjamin DE CESARE ***Es qualité de Président de la SAS LES JEUNES CHARPENTIERS***	Convention de gestion de trésorerie entre la SARL ALVEO et la SAS LES JEUNES CHARPENTIERS	Centralisation des opérations de trésorerie du groupe sur un compte ouvert au nom de la SAS LES JEUNES CHARPENTIERS * Effet : 9/4/2020 * Durée : indéterminée * Renouvellement : par tacite reconduction Avance faite par la SARL ALVEO à la SAS LES JEUNES CHARPENTIERS * Solde au 31.07.2020 * Intérêts au 31.07.2020	 ***Pour mémoire*** **3 326,75 € HT** ***Pour mémoire***
	Convention de prestations de services entre la SARL ALVEO et la SAS LES JEUNES CHARPENTIERS	Assistance technique, gestion et organisation * Effet : 1/12/2019 * Durée : 2 ans * Renouvellement : par tacite reconduction * Au titre de l'exercice	 **97 732,75 € HT**

PERSONNES INTERRESSEES	NATURE ET OBJET DE LA CONVENTION	MODALITES ESSENTIELLES	MONTANTS
Mr Benjamin DE CESARE ***Es qualité de Président*** ***de la SAS TIMBER'UP***	Convention de gestion de trésorerie entre la SARL ALVEO et la SAS TIMBER'UP	Centralisation des opérations de trésorerie du groupe sur un compte ouvert au nom de la SAS TIMBER'UP * Effet : 9/4/2020 * Durée : indéterminée * Renouvellement : par tacite reconduction Avance faite par la SARL ALVEO à la SAS TIMBER'UP * Solde au 31/07/2020 * Intérêts au 31/07/2020	 ***Pour mémoire*** **219,68 € HT** ***Pour mémoire***
	Convention de prestations de services entre la SARL ALVEO et la SAS TIMBER'UP	Assistance technique, gestion et organisation * Effet : 9/4/2020 * Durée : 2 ans * Renouvellement : par tacite reconduction * Au titre de l'exercice	 **10 000,00 € HT**

❷ Conventions conclues antérieurement tacitement reconduites

Au vu qu'il s'agir du premier exercice, cette partie est en l'état non applicable.

Le Gérant

SARL ALVEO
ZA LE REVOL - 126 Rue Marcel Pagnol
84240 LA TOUR D'AIGUES
Tél. 04 90 07 34 37
Siret 852 797 877 00010 - APE 7010Z

ALVEO

SARL du capital de 400 000 Euros

ZA le Revol
84240 LA TOUR-D'AIGUES

RCS AVIGNON 852 797 877/N° GESTION 2019B01585

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/01/2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 29 janvier à 18 heures,
Au siège social, à LA TOUR-D'AIGUES,

- Monsieur Benjamin DE CESARE, détenant 40 000 parts sociales,

Associé de la société ALVEO, s'est réuni en Assemblée générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Monsieur Benjamin DE CESARE préside la séance en qualité de Gérant associé unique.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts sociales composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- Les copies des lettres de convocation,
- La feuille de présence,
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/07/2020,
- Le rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnait la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/07/2020 et affectation du résultat,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus au Président,
- Questions diverses et pouvoir en vue des formalités de publicité.

Après lecture et personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2020, approuve les dits comptes se soldant par un **bénéfice** de **12 206 €**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/07/2020** faisant ressortir **un bénéfice** de **12 206 €.**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 12 206 € comme suit :

- Au compte << Réserve légale >>		610 €
- Au compte << Report à nouveau créditeur >>		11 596 €

L'assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu de sommes distribuées à titre de dividendes et des avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices dû à la création de la société le 26/07/2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Gérant, sur les conventions relevant de l'article L 223-19 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes délibérations, à effet de procéder aux formalités de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président de séance et par tous les associés.

Mr Benjamin DE CESARE

Associé unique

SARL ALVEO
ZA LE REVOL - 126 Rue Marcel Pagnol
84240 LA TOUR D'AIGUES
Tél. 04 90 07 34 37
Siret 852 797 877 00010 - APE 7010Z

Copie Certifie conforme à l'original
le Gérant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A 2020

Désignation de l'entreprise SARL ALVEO — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise ZA LE REVOL 84240 LA TOUR D AIGUES

Numéro SIRET * 85279787700010

Durée de l'exercice en nombre de mois * 13 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31072020 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040 401 000	042	401 000	
	Total I (5)		044 401 000	048	401 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068 53 444	070	53 444	
		Autres * (3)	072 4 857	074	4 857	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 6 185	086	6 185	
	Charges constatées d'avance *		092 404	094	404	
	Total II		096 64 890	098	64 890	
	Total général (I+II)		110 465 890	112	465 890	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	400 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	12 206	
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	412 206	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 722	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 000)	172	44 961	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	53 683	
	Total général (I + II + III)	180	465 890	

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
09 MARS 2021
ARRIVÉE

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	401 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Group

BLR

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL ALVEO — Néant [] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31 07 2020 (1)	Exercice N-1 clos le 00000 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens		215	214	
	Production vendue : services *		217	218	107 733
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	2 503
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	110 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 500 - immobilier)			242	10 565
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	244	1 035
	Rémunérations du personnel *			250	72 554
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	28 874
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	1
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	113 029
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 794)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	15 000
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	
	Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	12 206
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	12 206 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	750
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CIFE (art 44 undecies)	990
	Divers dont ZFA NG (44 quindecies)	345			
	Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346
				Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D			Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993
				Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2 352	354 2 044
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370	372 2 044

Dossier N° 000023 en Euros.

APM CONSEILS

Cegid Group

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ALVEO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	401 000	484		486	401 000	401 000
TOTAL		490		492	401 000	494		496	401 000	401 000

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL ALVEO — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	2 044
Total des déficits restant à reporter	870	2 044

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	12 639
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 231
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SARL ALVEO

ZA LE REVOL
126 RUE MARCEL PAGNOL
84240 LA TOUR D AIGUES

ANNEXE DU 26/07/2019 AU 31/07/2020

APM CONSEILS
8 RUE DES TAPIS

04210 VALENSOLE
0492752760

BR

ANNEXE

Exercice du 26/07/2019 au 31/07/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 465 890 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 107 733 Euros et dégageant un bénéfice de 12 206 Euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 26/07/2019 au 31/07/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1er exercice social.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/07/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation,

ANNEXE

Exercice du 26/07/2019 au 31/07/2020

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			401 000
TOTAL			401 000
TOTAL GENERAL			401 000

ANNEXE

Exercice du 26/07/2019 au 31/07/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			401 000	401 000
TOTAL			401 000	401 000
TOTAL GENERAL			401 000	401 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	53 444	53 444	
Personnel et comptes rattachés	776	776	
Taxe sur la valeur ajoutée	500	500	
Groupe et associés	3 546	3 546	
Débiteurs divers	34	34	
Charges constatées d'avance	404	404	
TOTAL	58 705	58 705	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 722	8 722		
Personnel et comptes rattachés	10 953	10 953		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 257	11 257		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 316	20 316		
Autres impôts taxes et assimilés	1 435	1 435		
Groupe et associés	1 000		1 000	
TOTAL	53 683	52 683	1 000	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 26/07/2019 au 31/07/2020

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	776
Total	776

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000
Dettes fiscales et sociales	9 276
Total	12 276

ANNEXE

Exercice du 26/07/2019 au 31/07/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	404
Total	404

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- LES JEUNES CHARPENTIERS	202 961	100	40 364
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

BPC

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

					31/07/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					400 000
Nbre des actions ordinaires existantes					40 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					107 733
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					12 206
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					12 206
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					0.31
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					0.31
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					2
Montant de la masse salariale de l'exercice					72 554
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					28 874